

Compte rendu Conseil d'école (2) **05/02/18**

Personnes présentes :

Commission scolaire : Erika Vorger, Julie Pont

Parents : Malaval Yvan, Montmayer Valérie, Labarbarie Florent, Khairy Géraldine, Cadeau Sonia

Équipe éducative : Isabelle Serratrice, Julie Gauche, Ingrid Oléon

Personnel municipal : Monique Hotte, Begoña Orecchioni, Myriam Blanchard

DDEN : Mme Françoise Roux-Mollard

Excusés : Clothilde Ledanois, Rellier-Tisserand Annie, Jean-Michel Vorger, Hamelet Séverine, Nadine Rellier, Fabienne Bouvier

1 – Vie de l'école : Services de l'école, Sécurité, Ski-Snow, Raquettes à neige, Travaux...

1 – 1 – Services de l'école/Périscolaire :

Garderie :

Suite au dernier conseil d'école, et au nombre important d'enfants inscrits à la dernière minute à la garderie, ne permettant pas d'organiser au mieux l'accueil, la mairie a rappelé les règles aux familles et donné, à Begoña, un téléphone dédié à la garderie.

Cependant, il faut noter que, malgré le rappel du fonctionnement de la garderie par la mairie, ce sont toujours les mêmes familles qui, peu organisées, continuent d'inscrire des enfants à la dernière minute.

N'est-il pas possible que la mairie fasse un courrier à ces familles en particulier ?

Le matin, en raison de l'arrêt maladie de Mme Ledanois, la garderie est assurée par Myriam Blanchard. Sabine Rat peut venir en cas de besoin.

Le soir, il n'y a pas de changement : c'est Begoña qui assure le service. C'est Yves Garcia qui vient en renfort, lorsque les effectifs prévisionnels atteignent 15 élèves.

Cantine :

Il sera rappelé à deux familles qu'il faut anticiper les inscriptions et ne pas changer de programme à la dernière minute.

Les élèves ont apprécié la surprise atypique du repas de Noël : des frites !

Car :

La mairie a-t-elle réussi à trouver une solution avec le SIVOM pour pallier au problème de place dans le petit car ? Il n'y a que 17 places dans le petit bus alors que très souvent 30 élèves sont inscrits.

La mairie n'arrivant pas à obtenir une réponse du SIVOM ou du Conseil Régional, une pétition à signer sera à disposition des familles. C'est Monique Hotte, accompagnatrice de ce bus qui la fera signer.

Atsem :

Clothilde Ledanois est actuellement en arrêt maladie au moins jusqu'aux vacances de février.

Elle est remplacée par Begoña... comme cela a été expliqué ci-dessus.

1 – 2 – Sécurité :

Suite aux secousses ressenties sur la commune de Valmorel, en début d'année scolaire, une réunion à destination des directeurs d'écoles et des élus a été organisée à Argentine, en Maurienne, le 12 décembre. Il en est ressorti qu'il n'y a absolument aucune raison de s'alarmer car les secousses, même rapprochées dans le temps, sont d'une très faible intensité. Les autorités proposent donc de faire un exercice de mise à l'abri sous les tables ou à distance des bâtiments dans le cadre du PPMS. Chaque équipe pédagogique s'organise comme elle l'entend.

1 – 3 – Cycle Ski alpin-Snowboard :

Les séances de ski alpin et de snowboard sont terminées.

L'ESF a été remerciée pour la mise à disposition de 6 moniteurs en ski alpin (dont 1 pour un cours particulier) et 2 moniteurs de snowboard.

La journée offerte par le conseil régional a dû être annulée par manque d'accompagnateurs agréés. En effet, nous avons beaucoup d'adultes : parents, grand-parent, nounou, grand frère... qui pouvaient être présents mais non agréés. N'étant pas dans les clous au niveau des responsabilités d'encadrement nous n'avons pu nous rendre à Méribel. Nous sensibiliserons davantage les parents afin qu'ils soient plus nombreux à passer l'agrément. Par contre, en accord avec l'ESF de Valmorel, nous avons reporté la première séance du 22 janvier (qui avait été annulée en raison du très mauvais temps) au 29 janvier.

L'an prochain, nous demanderons aux parents accompagnateurs ceux qui pratiquent le snowboard.

Cette année, il n'y aura pas de cantonaux organisés à Valmorel. Le Conseiller Pédagogique de la circonscription de Moutiers a changé et sa charge de travail ne lui permet pas de s'en occuper cette saison.

Un parent demande si les maternelles pourraient pratiquer le ski en plus des raquettes. L'enseignante des maternelles, Mme Gauche dit que l'idée pourrait être intéressante pour les GS mais rappelle aussi qu'il est bon qu'ils découvrent autre chose (cf. les raquettes à neige). De plus, la gestion du matériel et de la fatigue pour des maternelles serait compliquée. Les maternelles continueront donc de découvrir les raquettes à neige.

1 – 4 – Cycle Raquette à neige :

Il a démarré jeudi 1^{er} février pour les maternelles.

Cette année, il a été demandé que les parents accompagnateurs en raquette et luge, soient agréés. Il faut dorénavant 1 accompagnateur agréé pour 6 élèves.

Certains parents de maternelle ont donc participé, le 18 janvier dernier, à une session d'agrément à l'école de Bellecombe, sous la direction du conseiller pédagogique, Mr Patrice Viboud, en présence de Mme Gauche la maîtresse de maternelle, curieuse de connaître ce qui était attendu.

6 parents ont obtenu leur agrément, les séances prévues seront donc assurées. Chaque séance nécessite 3 parents agréés. Le planning est calé.

Comme les années précédentes, les raquettes pour les enfants sont empruntées à l'Inspection de circonscription de Moutiers et les raquettes adultes sont louées à l'association La Vardache à Bonneval.

1 – 5 – Piscine :

Les séances vont démarrer le mardi 13 mars pour les CP-CE1 et CE2. Elles auront lieu le mardi et le jeudi après-midi. Un mot de demande de disponibilité des parents a été mis dans les cahiers des élèves concernés.

Les PS-MS-GS et CM1 iront à la période suivante, le mardi et le jeudi matin.

1 – 6 – Travaux :

Effectués :

- Travaux de déneigement
- Entretien courant

A faire :

- Le portail devra être réparé.
- Beaucoup d'arbres, autour de l'école, sont tombés lors de la tempête Léanore. Ceux qui restent sont fragilisés. Ils seront donc coupés au printemps et de nouveaux arbres seront replantés. L'équipe municipale veillera à ne pas planter des arbres allergènes.
- Les Huisseries de l'école ont fait l'objet de devis. La priorité sera donnée au préau.
- Les sanitaires seront entièrement refaits durant l'été 2018. Il faudra réfléchir si un toilette pour personnes à mobilité réduite pourrait être ajouté.
- La cour de l'école souffre de la neige et des passages des cars. Les écoulements vers les bouches d'égout ne se font plus correctement. L'eau et la neige s'y accumulent. Il faudra voir si un regoudronnage n'est pas envisageable.

2 – Dépenses exceptionnelles : Aménagements salle informatique et classes

- Finalement, la table informatique qui avait été commandée a été retournée car l'école élémentaire de Bellentre nous donne trois tables (dimension 74x80cm). Par contre, il faut aller les chercher. Des employés communaux des Avanchers s'en chargeront dès qu'ils auront un moment de disponible. Par conséquent, seuls deux casiers ont été commandés.
- La mairie a aussi donné à l'école 4 unités centrales qui seront stockées dans les locaux de Montagnux et préparées par l'association pour être adaptées aux besoins de l'école.
- La mairie annonce que la demande de l'équipe enseignante d'acheter un VPI pour la classe de CP-CE1 pour la rentrée 2018 a été acceptée par le conseil municipal . Des devis sont encore en cours d'analyse. Ils s'élèvent toujours autour de 2300-2500€. La mairie est d'avance remerciée.
- La mairie annonce qu'un budget a aussi été alloué pour changer le netbook de la classe de CE2-CM, lorsqu'il ne fonctionnera plus.

3 – Questions diverses :

Remerciements :

- Merci aux parents qui accompagnent aux différentes sorties.
- Merci aux parents pour les écrans.

La séance a été levé à 19h30.